

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers en fonction : 108 titulaires - 39 suppléants Conseillers présents : 63 Dont suppléant(s): 1

Pouvoirs: 20 Absent(s) excusé(s): 34

Absent(s): 12

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour: 83

Vote(s) contre: 0

Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-13.5:

Affectation du résultat 2016 - Budget annexe "Zones en régie".

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif 2016 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole - Budget Annexe « Zones en Régie »,

CONSIDERANT les résultats cumulés 2016, faisant apparaitre :

- un déficit de la section d'investissement de 3 678 067,15 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 3 430 455,58 €,

PREND ACTE qu'aucune affectation de résultat n'est opérée au titre du Budget Annexe « Zones

CONSTATE le report à nouveau en section de fonctionnement de 3 430 455,58 €.

Pour extrait conforme Metz, le 27 juin 2017 Pour le Président et par délégation

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK [11 bd Solidorilo | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.tr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité -

PREFECTURE DE LA MOSELLE -

9 place de la Préfecture - BP 71014 -

57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017. Point 12.2 – Compte administratif 2016 du SIVT du Rays Messin. Annexe: Document budgétaire Point 12.3 – Compte administratif 2016 du SIVU aire d'accueil des gens du voyage de Marly et Montigny. Annexe: Document budgétaire Point 12.4 – Compte administratif 2016 – Bilan des autorisations de programme au 31-12-2016. Annexe: Bilan 2016 des AP du budget principal.	1 1	Contrôle de légalité
Annexe: Bilan 2016 des AP du budget annexe Transports publics. Point 13.1 – Affectation du résultat 2016 – Budget principal. Point 13.2 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe déchèteries. Point 13.3 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe archéologie préventive.	1 1 1 1	D.C.L. 2 9 JUIN 2017 ARRIVÉE CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ
Point 13.4 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe transports publics. Point 13.5 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe Zones en régie. Point 14.1 – Décision modificative 1-2017. Annexe: Tableaux. Point 14.2 – Création et affectation de l'AP "Siège de la Métropole".	1 1 1 1	De∏bz - A⊓
Point 15 - Clôture du budget annexe "OM - Déchets X Val Saint-Pierre". Nombre total des actes transmis : 11 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.	1	

Fait à Metz, le 27 juin 2017 Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélene KISSEL